



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

#### Informations générales :

<b>Nom et Numéro du site :</b>	75115-014-04		
<b>Adresse du site :</b>	99-101, boulevard de Grenelle	<b>Arrdt :</b>	15 <sup>ème</sup>
<b>Opérateur :</b>	Free		
<b>Bailleur :</b>	Privé		
<b>Destination de l'immeuble</b>	Habitations	<b>Nb d'étages</b>	R+10 (32,60 m)
<b>Complément d'information :</b>	Ajout du 700 MHz avec changement d'antennes Un autre opérateur présent sur le site (BT)		

<b>Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)</b>	<b>10/03/2016</b>
<b>Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement</b>	<b>16/03/2016</b>
<b>Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)</b>	<b>10/05/2016</b>

#### Analyse du projet

<b>Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)</b>	Ajout 700 MHz
<b>Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire</b>	non
<b>Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?</b>	

#### Objet de la demande

##### Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G. Souhaitant modifier la configuration actuelle de ses antennes afin de développer son réseau 4G, Free Mobile projette de remplacer les antennes actuelles par des antennes de dernière génération émettant sur la bande de fréquence 700 MHz.

##### Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 3G et 4G (fréquences 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes orientées vers les mêmes azimuts 0°, 120° et 240° couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz).

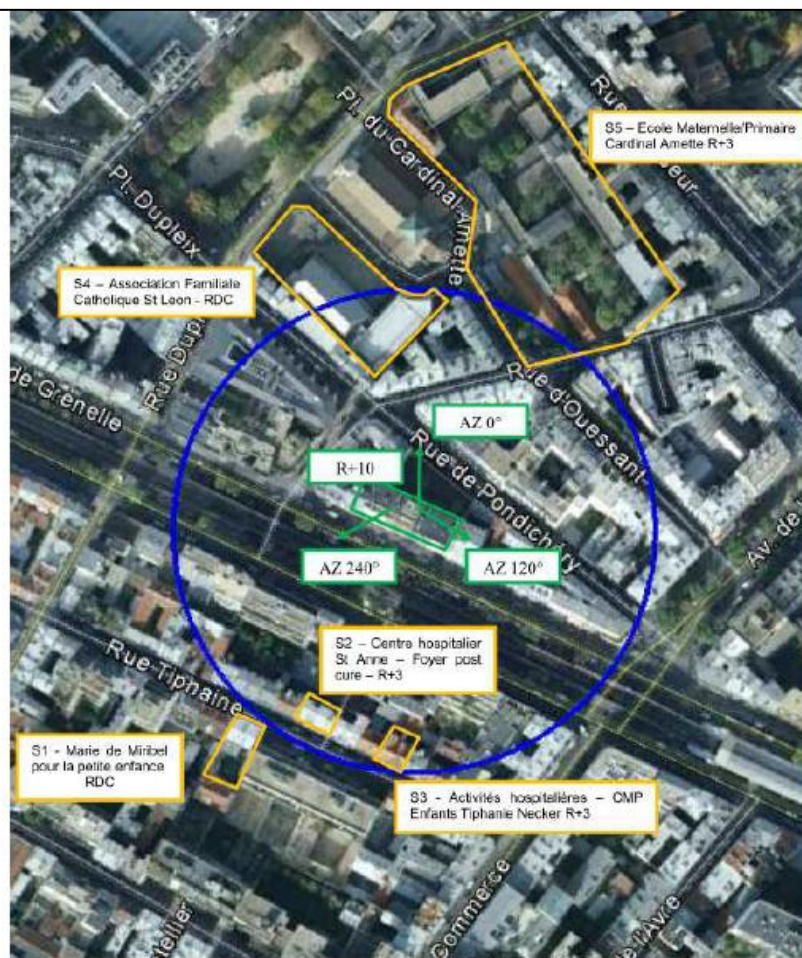
##### Incidence visuelle :

Remplacement à l'identique sans incidence visuelle par rapport aux installations existantes. Les baies et coffrets seront posés sur et contre l'édicule, en toiture d'immeuble. Hauteur des antennes : 36,90 m et 40,20 m.

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

<b>Date de l'avis :</b>	<b>Avis favorable</b> <input type="checkbox"/>	<b>Avis défavorable</b> <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Légende	
Couleur Vert	Azimuts, limite de propriété et R+ de notre site
Couleur Orange	Limite de propriété et R+ des établissements particuliers
Couleur Violette	R+ des bâtiments dans l'azimut jusqu'à 25m
Couleur Bleu	Cercle de 100 m autour du site

	Nom	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Distance	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775
1	Mairie de Miribel pour la petite enfance - Crèche	16, rue Tiphaine 75015 PARIS	NON	104 M	1,7% soit 0,7V/m
2	Centre hospitalier Ste Anne – Paris Foyer Post Cure	15, rue Tiphaine 75015 PARIS	NON	85 M	2,4% soit 1V/m
3	Activités hospitalières CMP Enfants Tiphaine Necker	23, rue Tiphaine 75015 PARIS	NON	94 M	1% soit 0,4V/m
4	Association Familiale Catholique ST Léon	11, place Cardinal Amette 75015 PARIS	NON	80 M	1,2% soit 0,5V/m
5	Ecole maternelle/primaire Cardinal Amette	3, place Cardinal Amette 75015 PARIS	NON	57 M	2,9% soit 1,2V/m

VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS



DP 06- EXISTANT



DP 06- PROJET



VUE DES AZIMUTS

AZ 0°



AZ 120°



AZ 240°

